MAGAZINE MENSUEL
DE FORCE OUVRIÈRE
FRANCE TÉLÉVISIONS

l'inFO france•tv

N° 11 janvier 2020



Place de la République, le 5/12/2019
© olivier.ledanche

Bonne Année 2020

LA VITESSE DE CROISIÈRE, CE N'EST PAS ENCORE POUR 2020 !

C'EST UN RÊVE pour tous les salariés : enfin le calme à France Télévisions, le long fleuve tranquille d'une stratégie d'entreprise assumée, les eaux calmes d'un financement de l'audiovisuel public pérenne, le clapotis de la concorde au travail, un gouvernement qui ne vient pas s'ingérer dans notre gestion ... ni dans notre éditorial.

AUTANT LE DIRE tout de suite, - *nous ne croyons plus au père-noël depuis longtemps à* ***france•tv*** - cette année encore notre entreprise va traverser des tempêtes et des fortes houles. Comme d'habitude, nous traverserons des bourrasques et comme d'habitude, nous n'échouerons pas.

Depuis 1974, nous en sommes à la 18ème réforme systémique de notre entreprise. Les collaborateurs sont devenus de véritables *"patients"* de la réformite aiguë, du changement de cap, de l'ordre et du contrordre, bref de la chienlit. Nous nous demandons juste quand tout cela va s'arrêter.

En tout cas, la vitesse de croisière, ce ne sera pas pour 2020 ! Accrochez-vous au bastingage, cela va encore secouer.

LA RENTRÉE sera très vite animée par le renouvellement *(ou pas)* du mandat de Delphine Ernotte Cunci, celui-ci expirant en août 2020. Le premier trimestre pourrait être marqué par des candidatures spontanées, le second par des auditions du CSA, et le troisième par une nomination. La hache de guerre va donc être déterrée chez les patrons : il faut s'attendre à de multiples pressions, coups de couteaux dans le dos, fake-révélations, bilans tronqués ou erronés, trahisons, chacun choisissant son camp. Dans ces configurations, ce sont toujours les salariés qui sont impactés par les tensions et la mauvaise ambiance.

POURTANT, le nouveau retard du *"nouveau monde"* pris dans le projet de loi audiovisuelle qui vise à recréer plus ou moins la vieille ORTF dans une holding du service public avec un seul dirigeant à sa tête, va peut-être profiter à la Présidente actuelle. Car comment nommer un autre PDG de France Télévisions en attendant l'application de la loi ?

Il est tout à fait probable que le Gouvernement prolonge unilatéralement le mandat de Delphine Ernotte Cunci, la plaçant dans un sursis qui fragilisera la stratégie et le développement de l'entreprise. Là encore, ce sont les salariés qui feront les frais de ces errements de nos élites.

PENDANT CE TEMPS, la rupture conventionnelle collective se poursuit. Les interlocuteurs sociaux constatent déjà près de 700 postes supprimés… et toujours aucun poste créé. ***FO*** a pourtant négocié et obtenu – *la direction s'est engagée par signature* – la création de 1 100 postes avant fin 2022 et à la mise en place d'une prime d'intéressement pour tous les salariés. S'il faut poursuivre la direction sur ces revendications, nous n'hésiterons pas.

IL DEVIENT également très urgent de négocier une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences *(GPEC)* au sens de la loi, pour connaître les intentions de nos dirigeants dans un contexte de diète budgétaire : quels sont les métiers en tension ? Quelles compétences nous manquent-elles en interne ? Quels sont les nouveaux métiers dont nous avons besoin ?


Éric Vial
Secrétaire général FO médias

Les collaborateurs ont besoin de connaître le plan stratégique de l'entreprise. L'ignorance est le détonateur de la peur et du mal-être au travail. Il n'est pas responsable de nous laisser dans cette situation. Chaque travailleur doit avoir une vision sur son avenir à France Télévisions, ce n'est plus le cas.

NOUS SOMMES TOUS dans le même bateau ! Des grandes mutations technologiques comme en 1986, puis sociales comme en 1992, peuvent naître une transformation positive des métiers, avec de nombreuses reconversions en interne. Ce seront des accords gagnants-gagnants pour les salariés et la direction. Encore faut-il une volonté politique de la direction *(qui n'existe pas encore aujourd'hui)* de faire évoluer professionnellement ses collaborateurs.

LE SYNDICAT ***FO*** a conscience que le numérique transforme la plupart des métiers. L'énergie et le professionnalisme des salariés ne sont plus à démontrer, ni même leur attachement à l'entreprise. Pour 2020, notre

souhait est que la direction engage enfin, avec courage, ces réflexions sur les transformations des métiers et ses formations attenantes. Nous sommes prêts !

QUE L'ON SE RASSURE, malgré les grosses vagues et les fracas, ***FO*** **france•tv** restera à la barre pour défendre et protéger tous les salariés, cadres, journalistes, personnels technique et administratifs, métiers artistiques, intermittents du spectacle. Vous le savez tous, nos victoires ont été très nombreuses en 2019, elles le seront encore en 2020 : 1/10ème de congés payés, HS 150, temps de voyage des CDDU, décompte des heures supplémentaires…

DITES-VOUS QUE si vous avez obtenu un rattrapage sur votre feuille de paie, une prime, une augmentation, ce n'est pas un hasard. C'est parce qu'il y a des syndicalistes, des élus de terrain qui s'investissent chaque jour pour dénoncer les injustices et obtenir collectivement ou individuellement dans l'intérêt général. C'est souvent un travail ingrat ; un travail incompris, parfois moqué. Quel que soit leurs étiquettes syndicales, je veux leur rendre hommage, les remercier pour ce qu'ils font pour nous tous. Personne ne s'investit autant si on n'aime pas son entreprise !

À tous et malgré les tangages, bonne année 2020. Qu'elle soit heureuse et douce, comme le miel.

Éric Vial



CONSONNES VOYELLES FO

A... Comme : *Accords de branches*

Le gouvernement Macron impose aux partenaires sociaux une diminution du nombre de branches, c'est-à-dire de secteurs d'activités différents. Ces disparitions *(ou ces fusions)* de branches obligent les interlocuteurs sociaux à écrire ou à re négocier des accords collectifs.

Ainsi, pour ce qui nous concerne, les organisations syndicales négocient une convention collective pour toute la télédiffusion et pour toute la radiodiffusion. Certains dispositifs de ces accords pourront s'imposer à tous les salariés du public, du privé, des chaînes thématiques et locales. ***FO*** est très vigilant pour ne pas laisser réduire les droits des travailleurs.

B... Comme : *Blog de FO france•tv*

fo-francetele.tv - Une mine d'informations : c'est sur ce blog que tous peuvent trouver tout ce qui est écrit par ***FO*** : tracts, comptes rendus de CSE et CSE central, mais aussi des vidéos sur certains sujets.

C... Comme : *CDDU*

Depuis de nombreuses années les personnels CDDU de **france•tv** ne perçoivent pas l'intégralité des éléments de salaire et indemnités qui leur sont dues : heures supplémentaires et indemnités de voyage.

FO demande à la direction de respecter et d'appliquer l'accord de branche de télédiffusion du 11 décembre 2006 dont dépendent les CDDU.

L'engagement a été pris… à suivre.

D... Comme : *Dixième de congés payés*

FO a revendiqué, ***FO*** a négocié, ***FO*** a obtenu. Beaucoup de salariés de **france•tv** ont pu percevoir le rattrapage du 1/10e de congé payé, dès lors que la prise de congé les avait lésés.

E... Comme : *Expérimentations*

FO, syndicat réformiste, est favorable aux expérimentations et aux développement des nouvelles technologies. Nous sommes signataires, par exemple, de l'accord relatif au déploiement des régies automatisées à **france•3**. Nous considérons que le progrès améliore les conditions de travail. Pour autant, toute expérimentation doit s'accompagner d'un plan de développement, l'objectif étant de défendre l'activité au sein de nos chaînes.

C'est pourquoi nous rejetons toutes les expérimentations qui ne chercheraient qu'à faire des économies et à réduire l'emploi.

F... Comme : *franceinfo:*

Trois ans après sa création, soutenue par ***FO***, la chaîne toute info du service public connaît une crise de croissance avec un essoufflement des personnels, très sollicités.

Les horaires de travail dépassent trop souvent les 48 heures hebdomadaires légales. Les chargés d'édition font l'objet de toute notre attention.

G... Comme : *GPEC*

C'est la grande revendication de ***FO***. Nous voulons une vraie GPEC *(gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)* au sens de la loi. La direction refuse de se projeter vers l'avenir.

Nous voulons de la transparence dans une véritable stratégie d'entreprise : quels sont les métiers en tensions et quels sont ceux dont nous avons moins besoin ? Quels sont ceux qui nous manquent ? Quelles sont les compétences que nous devons développer ? Quels sont les nouveaux métiers ? Comment mettre en place les formations ou les reconversions

Siège de France Télévisions, le 25/12/2019 © olivier.ledanche



bénéfiques à l'entreprise ?
Autant de questions qui restent sans réponse alors que nous traversons une RCC *(Rupture Conventionnelle Collective)*.

H... Comme : HS150

Ça concerne tous les salariés effectuant des heures supplémentaire *(HS)* et dont l'activité s'exerce 7/7 jours. Ce sont les heures effectuées au-delà des 8 premières HS hebdomadaires. Depuis des années, France Télévisions contourne l'accord collectif d'entreprise pour ne pas payer toutes les HS150, notamment lors des semaines comptant des jours fériés.
Là encore, ***F0*** se bat pour le respect de vos droits.

I... Comme : Infographie

Le service infographie du siège est toujours sous tension. Open-space, surcharge de travail, ordres et contre-ordres…
Voilà six mois que les salariés de ce service tirent la sonnette d'alarme. La direction leur promet des réunions et un nouveau tableau de service pour la mi-janvier. ***F0*** suit le dossier de très près.

L... Comme : LEFÈVRE Cécile

La directrice des RH du siège et présidente du CSE siège a fait valoir ses droits à la RCC. Elle va bientôt quitter l'entreprise, mais la direction n'a toujours pas donné le nom de sa/son remplaçant.

M... Comme : Manifestations

Par deux fois au mois de décembre, plus d'un million d'opposants dont de nombreux militants de ***F0*** à la loi retraite ont envahi dans le calme et sans violence les rues de France. Le retour du syndicalisme ?

N... Comme : NoA

Nouvelle-Aquitaine, le nom d'une nouvelle région, mais aussi le nom d'une nouvelle chaîne de télévision régionale de plein exercice, portée par **france•tv**.
Le résultat est intéressant, mais les conditions de travail *(tant sur NoA que sur France 3 Nouvelle-Aquitaine)* nécessitent une attention particulière au point qu'à la demande du CSE Réseau et de ***F0***, un cabinet d'expertise va travailler sur les dysfonctionnements relevés.

O... Comme : Overdrive

L'année 2020 verra le jour de l'expérimentation des régies automatisées avec l'automate Overdrive. Ce dernier est capable de piloter l'ensemble des équipements qui constituent la régie. L'intérêt de cette expérimentation est de tester les possibilité de l'automation. Il va falloir observer et mesurer les capacités effectives de ces matériels, mesurer les impacts sur les métiers directement concernés, définir les évolutions nécessaires de ces métiers et les compétences associées, mesurer la compatibilité de ces automatisations avec les objectifs éditoriaux. Puis, pour finir, un travail d'analyses sera nécessaire pour écrire le *"workflow"* des nouvelles régies automatisées en répondant aux questions ; quoi ? comment ? avec qui ?
Beaucoup de changements et de réflexions en perspective donc sur notre façon de travailler et sur nos métiers. Tous les personnels de la régie seront impactés. Le projet d'accord sur les nouvelles régies sera testé à Rouen car c'est la seule régie qui soit actuellement prête à recevoir l'automate.
La mise en œuvre est prévue juste après les élections municipales, pour 2 mois. ***F0*** reste extrêmement attentif à l'impact de ce nouveau *"process"* sur les salariés.

P... Comme : résidence

Pour la première fois dans l'histoire de France Télévisions, le patron est … une patronne, depuis 2015.
L'année 2020 est l'année du renouvellement du mandat de Delphine Ernotte Cunci. Sera t-elle renouvelée, ou bien remplacée ?

R... Comme : RCC

Bilan 2019 du plan de Rupture Conventionnel Collective : 392 départs dont 637 dans le cadre de la retraite, 25 pour projets professionnels.
En prévision pour fin 2022, 673 départs, dont 626 à la retraite et 47 en projet professionnel.

T... Comme : télédiffusion

Une branche de la télédiffusion va être constituée. Elle vise à regrouper toutes les télévisions françaises sous un même accord collectif. La grande difficulté vient des différents modèles économiques de ces télévisions.
Comment équitablement préserver et défendre les droits de tous les salariés dans une convention qui va rassembler des télévisions comme France Télévisions, TF1, M6 et des chaînes locales ou thématiques composées de moins de 10 salariés : un véritable casse-tête pour les négociateurs.
F0 a néanmoins obtenu que cet accord de télédiffusion ne pourrait pas se substituer à nos accords collectifs d'entreprise si ces derniers étaient plus favorables.

T... Comme : télétravail

F0 est favorable au développement du télétravail. Entre le 1er trimestre 2018 et le 1er trimestre 2019, le nombre de télétravailleurs a triplé : on est passé d'une petite centaine à environ 350 *(en très grande majorité, 1 jour fixe / semaine)*.
Un nouveau recensement sera effectué à la fin du 1er trimestre 2020.

U... Comme : UTS

Les *"Unités de Tournage Smartphone"*, hier inimaginables dans notre univers *"broadcast"*, se sont désormais invitées progressivement dans le quotidien des rédactions, ou de la chaîne NoA.
F0 observe les pratiques liées aux nouvelles technologies, mais reste vigilante sur les conséquences pour les compétences du personnel et les risques psychosociaux éventuels.

V... Comme : Vendarges

L'un des projets majeurs de **france•tv** devenu réalité : le lieu du tournage du feuilleton quotidien *"UN SI GRAND SOLEIL"*, produit en interne près de Montpellier.
Si le succès a dépassé les prévisions, les salariés qui contribuent à cette réussite voient leurs conditions de travail se dégrader, notamment en raison d'une surcharge de travail.
F0 reste très vigilante et se tient quotidiennement au côté des salariés.

3 Questions à :



Marie-Pierre Samitier

Présidente de la Commission des marchés

- ***Quelle est la fonction de la commission des Marchés?***

Dans le cadre des ordonnances Macron, le Comité Social et Économique du Siège de France Télévisions dispose d'un outil pour s'assurer de la transparence financière pour les achats importants nécessaires au bon fonctionnement du CSE Siège .

La Commission des marchés est chargée de choisir les fournisseurs et les prestataires, ainsi que de valider les achats dont les montants dépassent 30 000€. Elle est composée de cinq membres élus du CSE, tous désignés en séance plénière. Elle doit se tenir au moins une fois par an. Elle rend compte au CSE des résultats des appels d'offres passés, de l'évaluation de la qualité des prestataires et de leurs travaux. J'ai l'intention de la tenir plus souvent, en fonction des impératifs.

Ainsi, nous devons rapidement nous équiper de nouveaux logiciels ce qui implique un engagement de dépenses importantes. La Commission a dû se tenir pour choisir le fournisseur dans les règles. Par ailleurs, la Commission des Marchés établit également une fois par an un rapport d'activité annuelle, joint en annexe du rapport de gestion. Tout cela est conforme aux textes en vigueur, à savoir l'article L.2315-57 et suivants du Code du travail, ainsi que Notre règlement intérieur qui a été adopté en séance plénière du CSE du siège cette année.

- ***Quels sont les critères adoptés pour choisir les fournisseurs et prestataires ?***

Nous les avons choisis lors de la tenue de la première commission *(provisoire)* le 19 décembre 2018. Puis nous les avons proposés au vote le vendredi 22 mars 2019 en séance plénière pour être adoptés par l'assemblée du comité social et économique.

Les critères adoptés sont : l'intérêt du projet *(à cela s'ajoutent les aspects sociaux et utilitaires : éco-responsables, efficace, culturels...),* le coût *(rapport qualité/prix)*, l'accessibilité, le contrôle des garanties des fournisseurs, le retour d'expérience *(notamment du service administratif du CSE)*.

- ***Quels sont les projets qui vous tiennent à coeur ?***

Tout d'abord simplifier l'accès aux services que nous rendons à tous les salariés *(les nouveaux logiciels y pourvoiront)*. Je compte aussi mettre en place une crèche d'entreprise ou une halte-garderie, peut-être grâce à un regroupement avec celle de l'Hôpital Européen Georges Pompidou.

Enfin j'aimerais que nous puissions offrir aux salariés de France Télévisions, grâce à notre badge, un accès libre et gratuit à tous les musées parisiens !

PORTRAIT DE MILITANTE



Élise Daycard

À 48 ans, je suis journaliste à la locale de France 3 Pau Sud-Aquitaine et représentante de proximité de France 3 Aquitaine. Auparavant, j'étais déléguée du personnel pendant 3 mandats, ainsi qu'au CHSCT. Intégrée en janvier 2009 après 12 ans de CDD, j'ai été très vite contactée par une amie JRI élue DP qui voulait m'avoir sur la liste ***FO***.

Je ne l'ai pas quittée depuis notamment parce que j'y ai trouvé une totale liberté, personne ne me dit ce que je dois penser, même lorsque je ne suis pas d'accord avec la majorité. J'y ai également trouvé une équipe chaleureuse et toujours disponible à la moindre question. De plus, mon mandat de proximité me permet de m'occuper au plus près des salariés d'Aquitaine.

J'essaye de résoudre leurs problèmes, tout en gardant un dialogue ouvert avec la direction. Mon expérience dans l'ancien CHSCT aquitain m'est, en ce sens, bénéfique.

Et même si les changements dans le code du travail ont amenuisé quelque peu nos prérogatives, cette façon d'être proche des salariés m'enthousiasme toujours autant.

Par ailleurs, mes 12 années de CDD m'exhortent à défendre encore plus les précaires.

Ce journal a l'agrément de **titre de presse** du Ministère de la culture et de la communication

Éditeur : **FO france•tv** 7 Espl. Henri de France 75015 Paris -- *Directeur de la publication :* **Océan GRENIER**, *Rédactrice en chef :* **Marie-Pierre COURTELLEMONT**, *Directeur artistique :* **Olivier LE CLANCHE**, FTV, 7 Espl. Henri de France 75015 Paris -- *Imprimeur :* **Créa 3 Com** 23 rue de Condé 77165 -- *CPPAP :* **0424 S 08497**

E-mail : syndicatfo.groupe@francetv.fr